

Tipaza, le 11/02/2025

**REF:** AT/DO- TIP/SD-TECH /94 /2025

A

**Monsieur**

Le Responsable de l'Entreprise

SOUKHAL ALI

**OBJET / :** Mise en demeure

**Entreprise :** SOUKHAL ALI

**Adresse :** Rue Kermache Djilkali Bourkika – wilaya de Tipaza.

Suite à vos absences pour le démarrage des travaux de Modernisation du Réseau distribution cuivre CDN en ODN , y compris le raccordement des clients a moderniser et dépose de câble cuivre MSAN AADL TIPAZA (MSAN ADAN42\_DD) partie 02 + MSAN Belle-Vue (MSAN BLLN42\_DD) CMP TIPAZA sous ODS N° 24/2025 du 30/01/2025.

De ce fait je vous informe que vous êtes mis en demeure.

A cet effet, je vous prie de vous rapprocher au niveau de la DOT Tipaza dans un délai n'excédant pas huit (08) jours à partir de cette présente note, sinon je me verrais dans l'obligation d'appliquer la réglementation en vigueur.

12 FEV 2025



M. ZEROUAL El Walid  
Directeur Opérationnel des  
Télécommunications de Tipaza